

PRESENTATION DE LA GEMAPI SUR LE BASSIN DE LA MARONNE



— ENTENTE —
MARONNE

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

PAYS DE SALERS - CHATAIGNERAIE - XAINTRIE VAL DORDOGNE



POINTS IMPORTANTS

- ❖ Compétence GEMAPI signifie pas « police de l'eau ». L'intercommunalité n'a pas le « pouvoir de police de l'eau » ;
- ❖ Elle permet un accompagnement auprès de tous les usagers, acteurs, propriétaires ou collectivités souhaitant obtenir des informations concernant les milieux aquatiques ;
- ❖ La GEMAPI engage un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs du bassin
- ❖ La GEMAPI est à part des autres outils (Natura 2000, Réserves naturelles...)



SOMMAIRE

- 1. La compétence GEMAPI**
- 2. Application sur le bassin Maronne**
- 3. Le Programme Pluriannuel de Gestion Maronne**
- 4. Financement**
- 5. Missions**
- 6. Problématiques et actions**



1. COMPETENCE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION CONTRE LES INONDATIONS

Objectifs : « Gestion et protection des cours d'eau, zones humides, nappes d'accompagnement et prévention du risque inondation. »

2000

Directive Cadre sur l'Eau

- Enjeux environnementaux
- Masses d'eau
- Bon état écologique
- Bon état chimique

2018

GEMAPI

- Compétence obligatoire
- 4 objectifs
- Maîtrise d'ouvrage

22 Juin 2021

Ententes

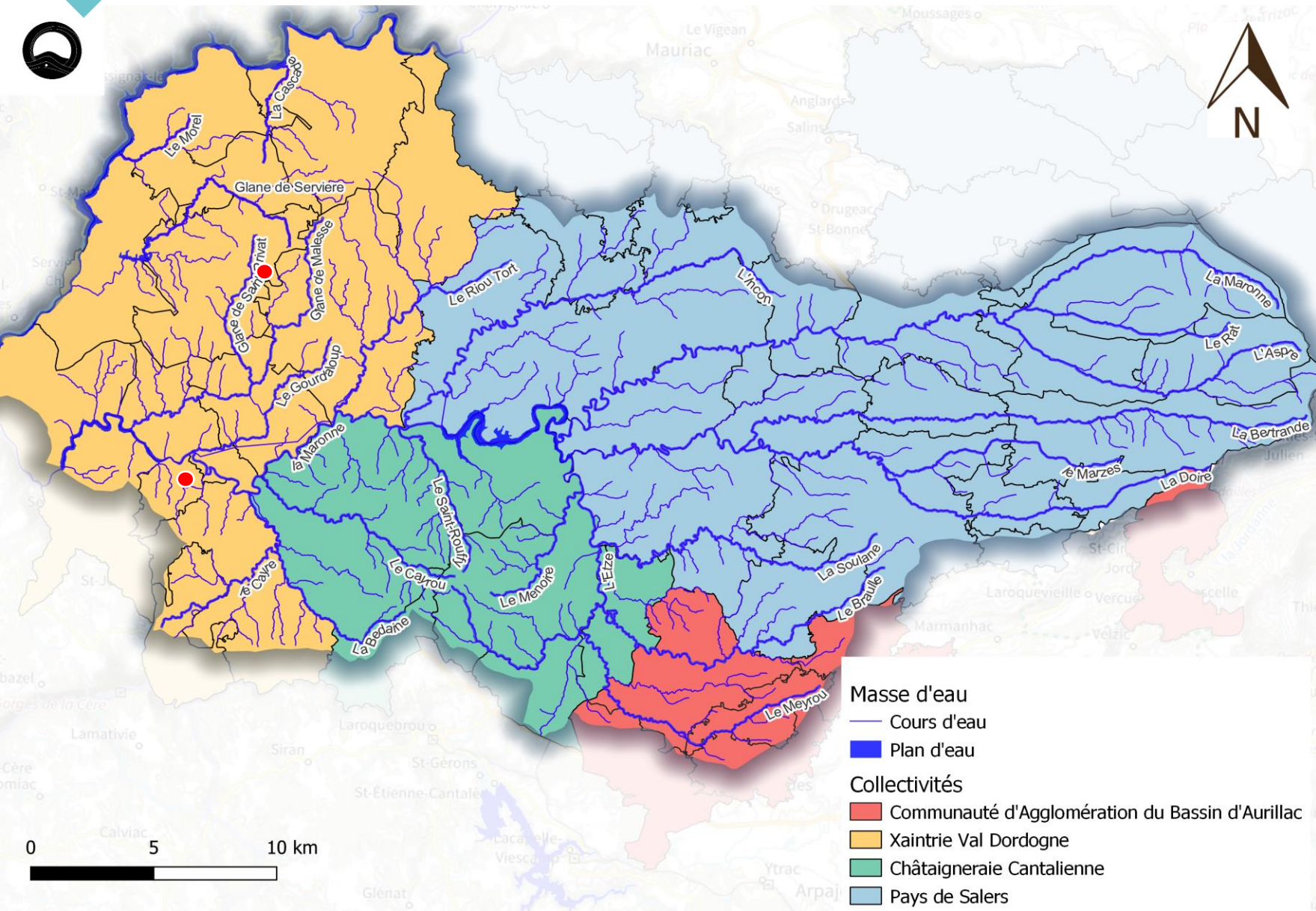
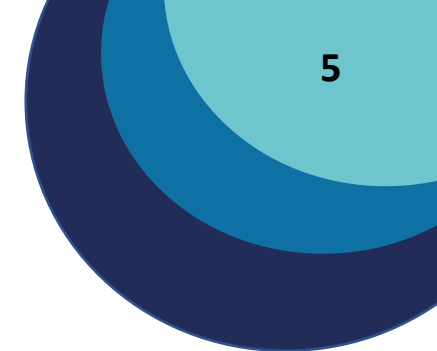
- Entente Intercommunautaire
- Maronne
- Application niveau local



Cohérence hydrographique et non administrative

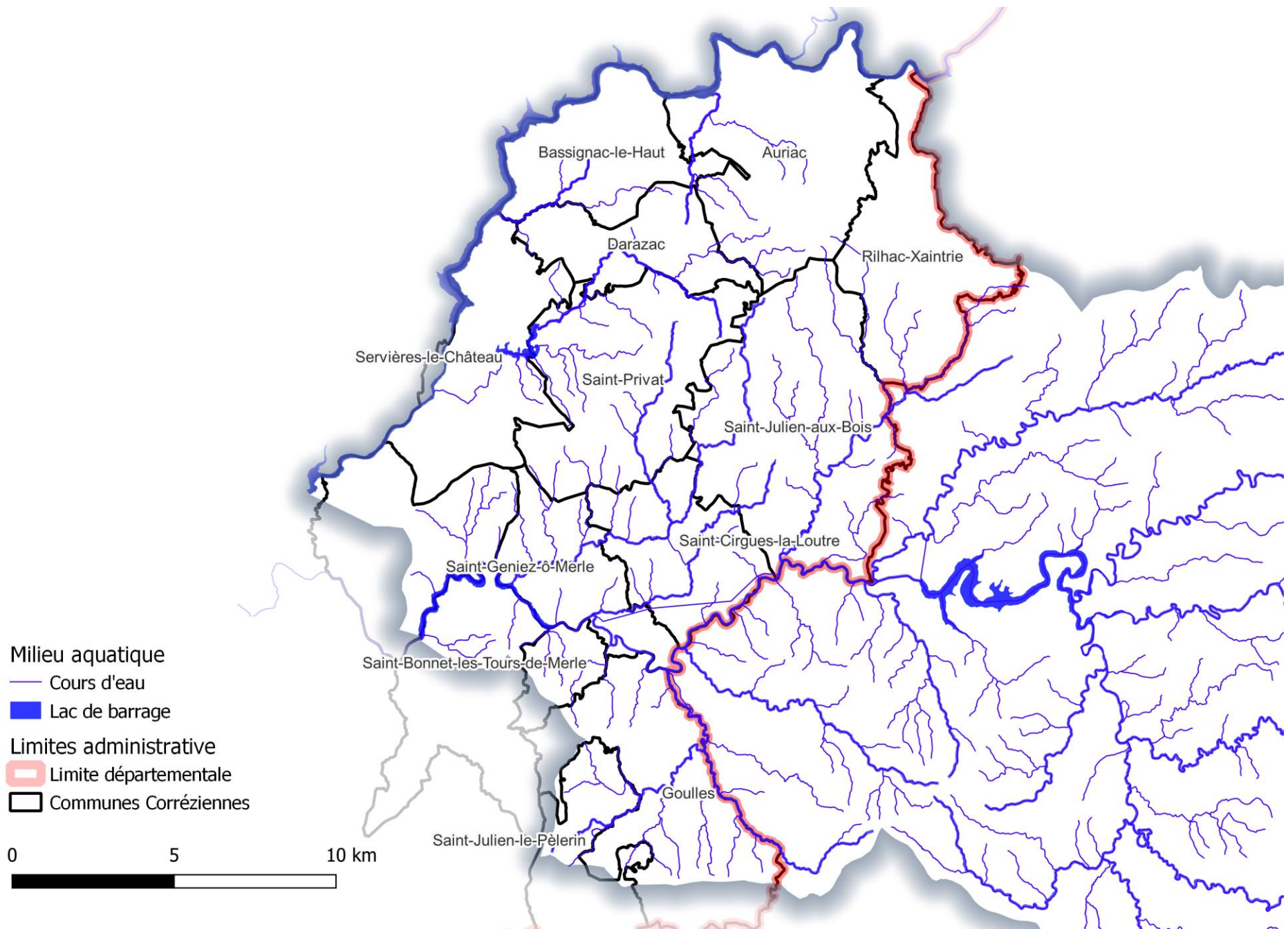
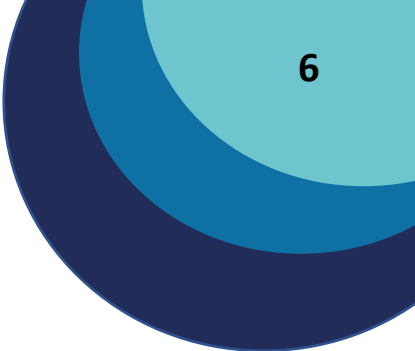


2. APPLICATION SUR LE BASSIN MARONNE



Chiffres :

- ❖ 4 communautés de communes
- ❖ 48 communes
- ❖ 2 départements
- ❖ Environ 1200km de cours d'eau
- ❖ 861km²





3. LE PPG MARONNE ET AFFLUENTS DIRECTS RIVE GAUCHE DE LA DORDOGNE

- ❖ Outils de gestion et de concertation locale
- ❖ Outils d'application et de cadrage de la compétence GEMAPI
- ❖ Programme d'actions concrètes.

1

Structuration + Comité de Pilotage de lancement

2

Diagnostic et état des lieux

3

Définition et analyse des enjeux

4

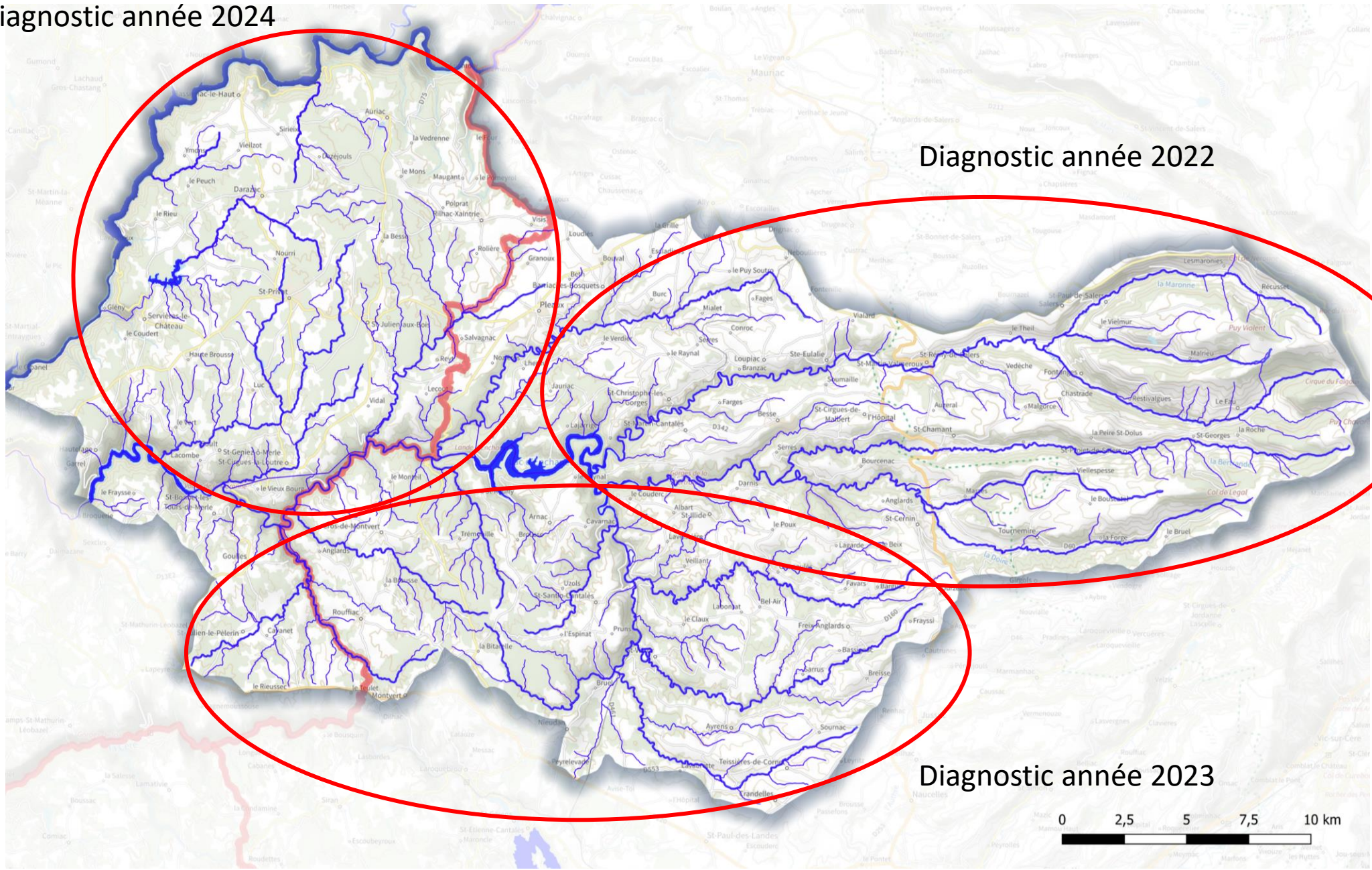
Plan d'action et priorisation

5

Elaboration d'une Déclaration d'Intérêt Général

6

Mise en place du plan d'action et des suivis





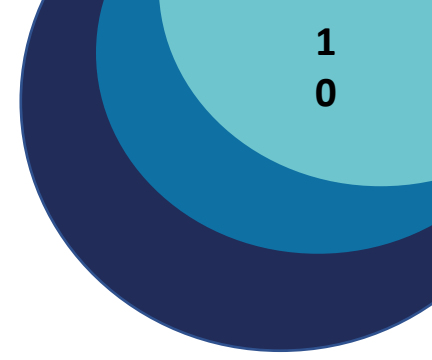
4. FINANCEMENT

Subventionnement :



Partenariat technique :

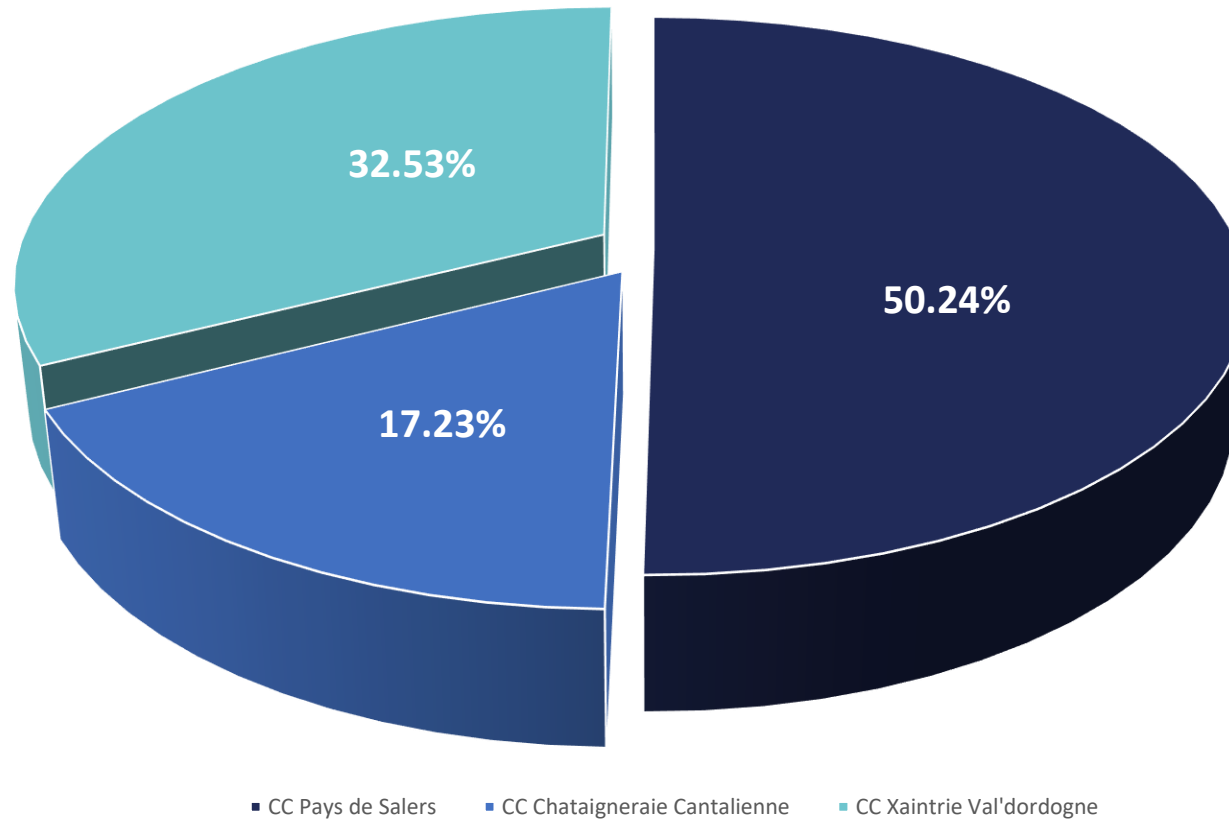




Reste à charge :

Reste à charge au prorata de la surface du BV

- ❖ Financement des restes à charge par la **TAXE GEMAPI**





6. Problématique et actions



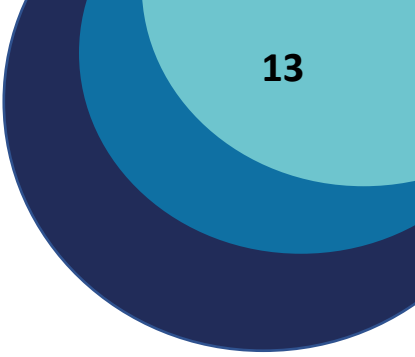
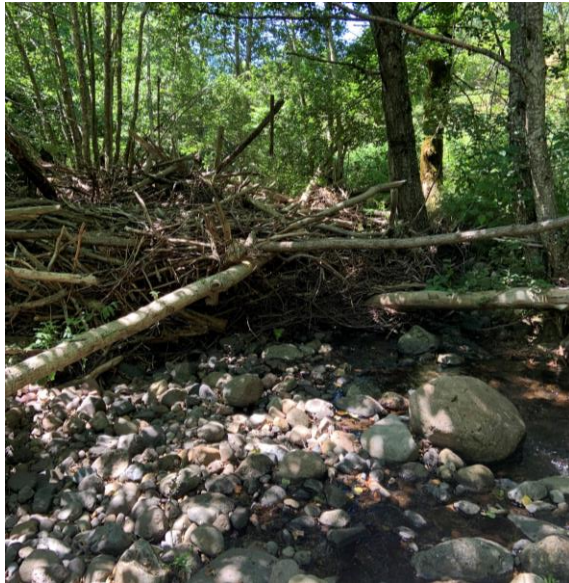


Exemple de travaux :





Exemple de travaux :





Exemple de travaux :





S'engager maintenant pour des eaux de qualité

15

Evolutions climatiques

- +1°C à 2°C en 2050
- Augmentation de l'évapotranspiration (10 à 30%)
- Diminution des pluies efficaces au pied des reliefs

Effets hydrologiques

- Baisse du débits moyens annuel (10 à 40%)
- Baisse des débits d'étiage d'au moins 30%
- Amoindrissement de l'enneigement du massif cantalien
- Accroissement du ruissellement puisque augmentation des sécheresses

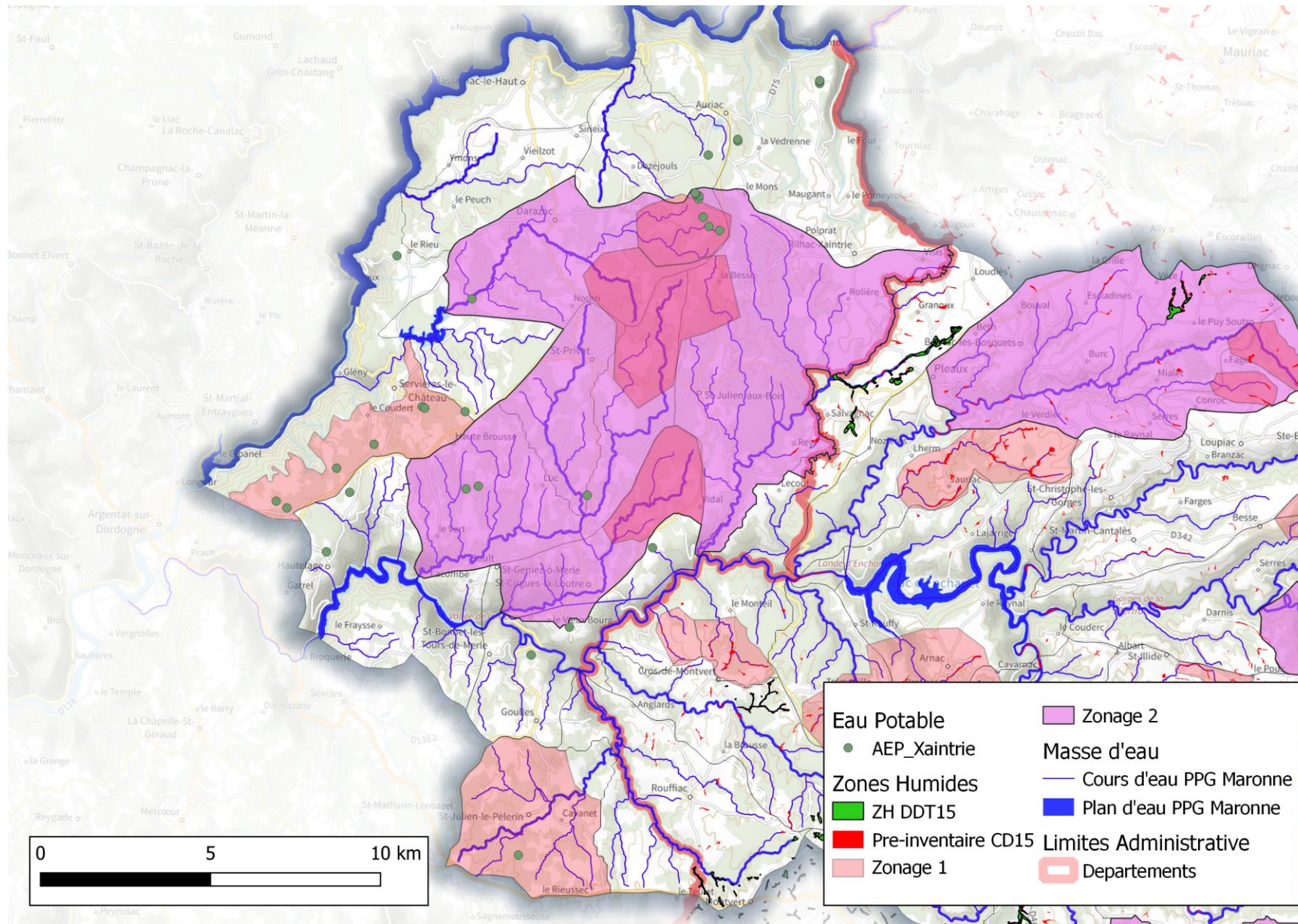
Effets sur la qualité des eaux

- Moins oxygéné donc diminution de l'autoépuration des eaux
- Diminution de la dilution des pollutions
- Favorisation de l'eutrophisation

Ces données sont issues d'Explore 2070 – 5ème rapport du GIEC – Dordogne 2050 et données DRIAS



Lancement d'une étude zone humide





MERCI POUR VOTRE ATTENTION



SAMUEL BARNABE

Technicien de rivière

06.35.59.62.86

s.barnabe@pays-salers.com



— ENTENTE —
MARONNE

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

PAYS DE SALERS - CHATAIGNERAIE - XAINTRIE VAL DORDOGNE

